



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Mauritanian Airlines International "MAIL International"

**RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES AU  
TITRE DE L'EXERCICE 2016**

*Jullet 2017*

**Elaboré par les commissaires aux comptes**

**OUMOUL KHAYRI BA TALL & ABDELAZIZ OULD MOÏCHINE**

**Cabinet OKT-Consult**

Médina 3 n°203, BP 269  
Nouakchott – MAURITANIE  
Tél: +222 45 29 22 48  
Fax: +222 45 25 17 77  
Email: [oktconsult@gmail.com](mailto:oktconsult@gmail.com)

**Cabinet NET AUDIT**

Ilot ZRC – Lot 324  
Nouakchott – MAURITANIE  
Tél : +222 45 25 79 61  
Fax : +222 45 29 73 61  
E-mail :  
[netaudit@onecrim.org](mailto:netaudit@onecrim.org) & [netaudit.rim@gmail.com](mailto:netaudit.rim@gmail.com)

---

## SOMMAIRE

---

**I. Rapport général des Commissaires aux Comptes**

**II. Rapport spécial des commissaires aux comptes**

**III. Etats financiers**

Actif

Passif

Charges

Produits

**IV. Notes aux Etats Financiers**

Note sur l'Activité

Note sur les Principes et méthodes comptables

Notes complémentaires sur les postes et rubriques des états financiers

## I- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'administration.

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre institution, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de la Mauritanie Airlines International (MAIL) au titre de l'exercice 2016.
2. L'arrêté des états financiers relève de la responsabilité de la direction générale de MAIL. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.
3. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Nos travaux consistent à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Ils consistent également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction Générale pour l'arrêté des comptes ; ainsi que pour la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
4. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

### ■ Vérification des obligations légales et réglementaires

En plus du contrôle des comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de l'article 469 de la loi 200005 portant code de commerce modifiée et complétée par la loi 2015-032, nous vous signalons les irrégularités et inexactitudes que nous avons relevées au cours de nos travaux :

5. La société n'a pas respecté les échéances de paiement sur le protocole d'accord conclu avec l'Etat, relativement à l'emprunt pour l'acquisition des aéronefs. Ces emprunts portent intérêt sur les sommes dues et non encore remboursées, et la MAIL devrait calculer et provisionner les charges correspondantes dans les comptes de l'exercice.
6. Des redevances et taxes d'exploitation prélevées par la société pour le compte de tiers, notamment l'administration fiscale (taxe Tade, taxe ZI), l'ANAC et la SAM n'ont pas fait l'objet de déclaration ni de règlement depuis 2011. Les montants concernés figurent dans les comptes d'attente et à régulariser qui affichent un montant de 6 588 925 199 MRO au passif du bilan. Une reconstitution extra-comptable indique que les prélèvements au nom de l'ANAC s'élèvent à 473 163 600 MRO en 2016, et 426 089 300 MRO en 2015 ; pour la SAM, les sommes prélevées sont estimées à 693 657 120 MRO en 2016, et à 631 139 950 en 2015. Cette situation pourrait exposer la société à un risque fiscal.

**Opinion sur les comptes annuels**

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points décrits ci-dessus :

7. Les états financiers ci-joints, ont été établis et présentés conformément aux normes comptables généralement admises, notamment le plan comptable mauritanien.
8. Nous estimons que ces états financiers qui se caractérisent par un total de bilan de 44 169 853 763MRO, un résultat déficitaire de 1 602 884 199 MRO, et tels que présentés aux pages 6, 7, 8 et 9 du présent rapport, sont réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de MAIL au 31 décembre 2016 et du résultat de ses opérations pour la période qui a pris fin à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis.

**■ *Information spécifique***

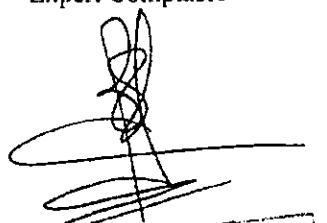
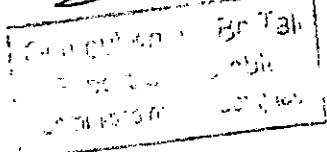
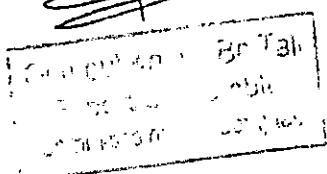
9. La société a élaboré undocument d'analyse de l'exploitation en date de mars 2017, à l'attention du conseil d'administration. Ce document analyse essentiellement les coûts, à la fois généraux et analytiques, ainsi que le résultat d'exploitation, mais les comptes annuels ont par la suite connu des variations importantes. La direction n'a toutefois pas préparé unrapport de gestion pour l'exercice sous revue, aussi nousn'avonspaspuvérifier la sincérité et la concordance des informations sur la gestion avec les états de synthèse, conformément aux articles 475 et 466 de la loi 2000-05 portantcode commerce.

Fait à Nouakchott, le 30 juillet 2017

Les commissaires aux comptes

OumoulKhayri Ba Tall

Expert Comptable

Abdel Aziz OuldMoïchine

Expert Comptable



## II- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'administration,

1. Selon les dispositions de l'article 439 de la loi 2000 – 05 portant Code de Commerce, toute convention passée entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou une autre entreprise dont l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux est propriétaire, associé indéfiniment, responsable, gérant, administrateur ou directeur général doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.
2. Les conventions suivantes passées entre l'Etat et la MAIL concernant les opération de l'exercice sous revue ont été autorisées par le conseil d'administration :
  - L'Accord de Rétrocession de l'accord du prêt entre la République Islamique de Mauritanie et le Programme de Financement du Commerce Arabe (PFCA) pour contribuer au financement du Projet « Acquisition d'un Boeing 737 800 », signé le 22/12/2016 avec le Ministre de l'Economie et des Finances, portant sur un montant de 30 millions de dollars américains, remboursable par des échéances semestrielles en contrevaleur MRO, le risque de change restant à la charge de l'Etat, moyennant un taux d'intérêt annuel de 3% l'an sur les montants restant dûs par la MAIL.
  - La Convention de Financement signée avec le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget, portant sur une avance de trésorerie à hauteur de douze milliards vingt millions six cent quatre vingt douze mille trois cent quatre vingt dix (12 020 692 390 MRO), destiné au remboursement des échéances restantes sur l'acquisition du Boeing 737 800 pour 9 232 132 390 MRO, et à payer une partie de la participation de l'Etat dans l'augmentation de capital de la MAIL soit 2 788 560 000 MRO. La convention, bien que signée en date du 11 janvier 2017, porte sur des sommes acquises à la MAIL de juin à novembre 2016, et à échéance le 08/11/2016, payables avec des intérêts de 3% l'an, qui s'élevaient à 63 199 054, 93 MRO à la date d'échéance contractuelle le 08/11/2016.
  - La convention de financement en date du 11 janvier 2017, précise en son paragraphe 3 sur le remboursement, que « Le paiement sera constaté à la date d'encaissement de l'emprunt rétrocédé par l'Etat à la MAIL, dont le montant est 10 654 500 000 dans une convention séparée ». Nous n'avons pas eu connaissance et obtenu cette convention le cas échéant.
  - Le projet d'acquisition d'un Boeing 737-800 NG MAX est autorisé par la 33<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de la MAIL en date du 20/10/2016, le choix technique ayant été approuvé par la 28<sup>e</sup> session extraordinaire du conseil d'administration en date du 03/05/2016.
3. Nous avons relevé l'existence de la convention suivante, établie en 2010 entre l'Etat et la MAIL, portant financement de l'acquisition d'avions nécessaires au démarrage de

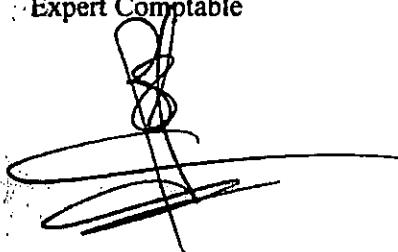
l'activité de la société, dont l'exécution se poursuit encore en 2016. Cette première convention qui porte sur un montant C/V en MRO de 25 millions de dollars américains est autorisée par la décision 2/3 du 17/10/2010 du conseil d'administration de MAIL approuvant l'emprunt sollicité à l'Etat et donnant pouvoir au Directeur Général de MAIL pour négocier et signer la convention relative à cet emprunt.

Fait à Nouakchott, le 30 juillet 2017

Les commissaires aux comptes

OumoulKhayri Ba Tall

Expert Comptable



Abdel Aziz OuldMoïchine

Expert Comptable





Mauritanian Airlines International "MAI" MAURITANIA AIRLINES

# ETATS FINANCIERS

Mauritania Airlines International "MAIL"

A. Actif

Bilan Actif au 31.12.2016(Modèle prévu par le Plan Comptable Mauritanien)

Actif(Montant Exprimé en MRO)

Désignation	Notes	au 31 décembre 2016		au 31 décembre 2015	
		Brut	Amortissements et Provisions	Montant Net	Montant Net
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>					
Frais et valeurs incorporelles immobilisées	A-1	2 108 224 241	<828 381 527>	1 279 842 714	1 148 869 133
Frais immobilisés	A-1-1	2 060 854 169	<781 195 195>	1 279 658 974	1 147 181 436
Valeurs incorporelles immobilisées	A-1-2	47 370 072	<47 186 332>	183 740	1 687 697
Immob. corporelles	A-2	30 599 197 103	<3 671 713 155>	26 927 483 949	9 850 089 428
Constructions	A-2-1	153 805 338	<79 726 204>	74 079 135	84 423 557
Materiel d'exploitation	A-2-2	597 870 307	<197 601 284>	400 269 023	299 333 806
Materiel de transport	A-2-3	29 650 495 491	<3 295 463 003>	26 355 032 489	9 357 325 316
Materiel de bureau et informatique	A-2-4	120 870 273	<58 847 129>	62 023 145	68 052 882
Installation, Agencement et aménagement	A-2-5	760 300	<380 150>	380 150	380 150
Autres immobilisations corporelles	A-2-6	75 395 394	<39 695 386>	35 700 008	40 573 717
Immobilisations en cours	A-3	4 839 490 000	0	4 839 490 000	0
Immob. financières	A-4	446 593 451	0	446 593 451	445 911 762
Dépôts et Cautionnement	A-4-1	446 593 451	0	446 593 451	445 911 762
<b>Total Actif Immobilisé</b>		<b>37 993 504 796</b>	<b>&lt;4 500 094 682&gt;</b>	<b>33 493 410 114</b>	<b>11 444 870 323</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Valeurs d'exploitation	A-5	397 789 904	0	397 789 904	397 789 904
Stocks des Consommables	A-5-2	397 789 904		397 789 904	397 789 904
Valeurs réalisables à court terme et disponibl	A-6	10 234 974 818	<22 435 155>	10 212 539 663	7 940 795 434
Fournisseurs débiteurs	A-6-1	349 514 559	0	349 514 559	604 967 102
Clients et comptes rattachés	A-6-2	2 998 455 909	<11 289 600>	2 987 166 309	3 050 472 228
Personnel et cpts rattachés	A-6-3	8 389 293	0	8 389 293	9 385 106
Autres créances (Etat, organismes sociaux)	A-6-4	36 209 758	0	36 209 758	116 676 462
Associés, comptes courants, groupe	A-6-5	5 633 223 280	0	5 633 223 280	662 614 725
Disponibilités	A-6-7	1 209 182 018	<11 145 555>	1 198 036 463	3 496 679 811
<b>Total Actif Circulant</b>		<b>10 632 764 722</b>	<b>&lt;22 435 155&gt;</b>	<b>10 610 329 567</b>	<b>8 338 585 338</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>					
Cptes d'attente à régulariser	A-7-2	66 114 082	0	66 114 082	66 114 082
<b>Total Actif</b>		<b>48 692 383 600</b>	<b>&lt;4 522 529 837&gt;</b>	<b>44 169 853 763</b>	<b>19 849 569 744</b>

Mauritania Airlines International "MAIL"

B. Passif

*Bilan Passif au 31.12.2016(Modèle prévu par le Plan Comptable Mauritanien)*

<i>Désignation</i>	<i>Notes</i>	<i>Passif (Exprimé en Ouguiya)</i>	
		<i>au 31 décembre 2016</i>	<i>au 31 décembre 2015</i>
		<i>Montant Net</i>	<i>Montant Net</i>
<b>Capitaux à Long et Moyen Terme</b>			
Capital Social	P1	20 990 000 000	10 190 000 000
Report à nouveau	P2	<6 192 848 205>	<4 843 559 726>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<1 602 884 199>	<1 349 288 479>
Subvention d'équipement	P3	- 4 045 429	4 045 429
Autres emprunts et dettes assimilées	P4	17 545 300 945	6 954 000 000
Provisions pour risques et charges	P5	128 600 236	51 627 929
<b>Total Capitaux à LMT</b>		<b>30 872 214 206</b>	<b>11 006 825 153</b>
<b>Capitaux à Court terme</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P7	5 309 800 318	3 454 043 605
Etat et autres collectivités publiques	P9	999 017 617	1 077 564 625
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	P10	102 190 397	114 145 365
Créditeurs divers	P12	297 706 026	276 596 968
<b>Total Capitaux à Court terme</b>		<b>6 588 925 199</b>	<b>4 922 350 562</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>			
Comptes d'attente et à régulariser	P14	6 588 925 199	3 920 394 030
<b>Total Comptes de Régularisation</b>		<b>6 588 925 199</b>	<b>3 920 394 030</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>44 169 853 763</b>	<b>19 849 569 744</b>

Mauritania Airlines International "MAIL"

TABLEAU DES RESULTATS DU 01.01.16 AU 31.12.16 (Présentation selon le PCG)

Elément	Désignation	Débit			Note	Crédit			Note	
		Exploitation	Hors Exploitation	Total		Exploitation	Hors Exploitation	Total		
<b>Résultat d'exploitation et hors exploitation</b>	Achats AP consommés	4 008 620 468	209 172 904	4 217 793 371	R1	Revenus	10 998 635 487	19 108 956	11 017 744 443	R10
	Achats de sous-traitance	29 092 859		29 092 859	R2	Produits des activités Annexes	38 438 720		38 438 720	R11
	Charges externes liées à l'investissement	1 146 788 481	228 838 349	1 375 626 830	R3	Produits et profits divers	10 382 951		10 382 951	R12
	Charges externes liées à l'activité	3 921 632 473	277 733 259	4 199 365 731	R4	Subventions d'exploitation et d'équilibre				
	Charges et pertes diverses	14 300 002		14 300 002	R5	Produits financiers	98 758 622		98 758 622	R13
	Frais de personnel	1 670 943 089	53 900	1 670 996 989	R6	Reprises sur amortissements et provisions				
	Impôts et taxes	19 830 979		19 830 979	R7	Frais à immobiliser ou à transférer				
	Charges financières	125 617 810	1 041 404	126 659 214	R8					
	Dotations aux amort. et prov.	1 071 813 569		1 071 813 569	R9					
S/Total1	(1 560 154 809)		12 008 639 729	716 839 815		11 146 215 780	19 108 956	11 165 324 736		
<b>Résultat des cessions d'éléments d'actif</b>	Moins-value de cessions					Plus-value de cessions				
	Engagement de réinvestir					Réintroduction des plus-values à réinvestir				
S/Total2	0		42 729 390							
S/Total3	42 729 390									
<b>Résultat net après impôts</b>										
ST1+ST2	(1 602 884 199)									

## Notes aux Etats Financiers

### Note 1. Activité de la société Mauritanian Airlines International

#### 1.1. Présentation de la Société Mauritanian Airlines International

Crée par décret N° 2009-169 du 03 mai 2009, la Société Mauritanian Airlines International, dénommée MAI International dans ses statuts et communément désignée MAI, est un établissement public à caractère non administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière placé sous la tutelle Ministère de l'équipement et des Transports.

La société a pour objet :

- de doter le pays d'un outil de souveraineté pour remplir les missions d'intérêt national ;
- de comblor le déficit du pays en transport aérien tant au niveau intérieur (desserte des principales Wilaya qu'au niveau régional et international) ;
- l'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, de messagerie et postes ;
- l'organisation et l'exploitation de services de transport terrestre ou maritime nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- la demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés.

Le siège social de la société est fixé à Nouakchott. Le capital social qui s'élève à 20 990 000 000 Ouguiya est divisé en 2 099 000 actions d'une valeur nominale de 10 000 Ouguiya. Il est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaire	Nbre d'actions	% de détention
ETAT Mauritanien	1 083 923,60	51,64%
PAN-PA	438 271,20	20,88%
SNIM	315 479,70	15,03%
PAN-NDB	261 325,50	12,45%

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

La société est membre de l'Association Internationale du Transport Aérien (AITA). Ses activités sont actuellement assurées par une flotte de 5 avions en exploitation répartis comme suit :

- 2 Boeings 737-500
- 1 Boeing 737-700
- 1 Boeing 737-800
- 1 Embraer ERJ 145

#### 1.2. Faits Marquants de la Période

Le bilan de la société affiche une croissance de 122% du bilan qui provient essentiellement de l'augmentation des immobilisations corporelles de 110%, et d'une augmentation des comptes courants débiteurs associés de l'ordre de 25%.

Le patrimoine de la société s'est enrichi d'un Boeing 737-800 acquis et mis en exploitation au cours de l'exercice, ce qui ramène la flotte opérationnelle à 5 appareils. Cette acquisition qui est l'événement majeur de l'exercice, a été rendue possible par l'octroi d'un emprunt de 10,591 milliards (d'où un

accroissement des dettes à LMT de plus de 60%) et la conclusion d'une augmentation de capital de 10,8 milliards d'Ouguiyas (soit une croissance de 54% du capital social), entièrement souscrite et libérée à hauteur de 67% par les actionnaires de la société.

Du côté de l'exploitation, le résultat de l'exercice est encore déficitaire, avec un recul de 7% du résultat par rapport à l'exercice précédent, du fait que l'activité a connu une très légère amélioration de 7,35% du revenu, entièrement consommée par une croissance plus importante des charges de 18,35% (y compris les charges hors exploitation). L'analyse de l'exploitation réalisée par la direction en mars 2017 fait état d'une augmentation de 3,7% des heures de vol qui sont passées de 6 368 à 6 603 entre les deux derniers exercices.

## Note 2. Principes et méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable utilisé

Les états financiers annuels de la société sont préparés et présentés conformément aux dispositions du plan comptable mauritanien tel que définies par l'ordonnance 82 180 du 24 décembre 1982 et son décret d'application 83 025 du 17 janvier 1983.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recours aux principes comptables généralement admis notamment le référentiel international de la comptabilité ISA/IFRS en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible la réalité des opérations de la société.

### 2.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en Ouguiya Mauritanien (MRO).

### 2.2 Immobilisations Corporelles et Amortissements

Les immobilisations corporelles exploitées par la société figurent aux actifs immobilisés pour leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles de la société sont amorties sur la durée de vie estimée par les services techniques ou selon l'usage et selon le mode d'amortissement approprié qui reflète la meilleure estimation de la consommation des avantages économiques générés par l'actif en fonction de la nature de l'immobilisation.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations Techniques matériel et outillage	10 ans
- Véhicules	4 ans
- Agencements, aménagements et installation	10 ans
- Cellule Avions	20 ans
- Mobilier et Matériel de bureau	10 ans

### 2.3 Immobilisations incorporelles et Amortissements

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les droits au bail, la formation pilotes et le check C. Ils figurent au niveau de l'actif immobilisé et sont amortis sur les durées suivantes :

- Logiciel informatique	3 ans
- formation pilotes	5 ans
- Check C	2 ans

### 2.4 Titre de Participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus-values dégagées ne sont pas constatées conformément à la convention comptable du coût historique alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation conformément aux dispositions de la convention de prudence.

## 2.5. Politique de constatation des provisions pour créances douteuses

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances non mouvementées adressée à la direction de la société. La direction donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et se prononce sur la nécessité de constituer ou non des provisions.

En générale les créances des clients en comptes non recouvrées pour une période dépassant 12 mois sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées.

## 2.6. Dettes et créances en monnaies étrangères

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA pour la vente des billets et pour le cours de la BCM pour les transactions.

En fin d'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change officiel au jour de l'inventaire. Les écarts résultant de cette évaluation sont inscrits dans un compte transitoire, en attente de régularisations ultérieures :

- à l'actif du bilan, lorsque la différence correspond à une perte probable, c'est à dire dans le cas de majoration de la créance;
- au passif du bilan, lorsque la différence correspond à un gain latent, c'est à dire dans le cas de majoration des créances ou de minoration des dettes.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les charges financières ou les produits financiers de l'exercice.
- Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes probables entraînent, par contre, la constitution d'une provision pour risques et charges (pertes de change).

## 2.7. Disponibilité en monnaies étrangères

Les liquidités immédiates en devises existant à la clôture des comptes sont converties sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion constatés sont inscrits dans les résultats de l'exercice.

## 2.8. Valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées au coût d'acquisition qui désigne le prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien tels que les droits de douane, les frais de transport, les assurances, et la rémunération des transitaires. Ce principe s'applique pour la comptabilisation des stocks de marchandises et approvisionnements identifiables. Par contre, si les stocks ne sont pas identifiables, la valeur d'entrée est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour l'arrêté des comptes, l'évaluation des stocks est faite en comparant le coût d'entrée des stocks à leur valeur économique réelle ou valeur actuelle.

C'est la plus faible des deux valeurs qui est retenue pour la valorisation des stocks à la date de clôture, et une provision sur stock est comptabilisée si la valeur économique est inférieure à la valeur d'acquisition.

## 2.9. Comptabilisation des revenus

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente au passif sous la rubrique (Emissions de titre de Transport).

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises, ou après une certaine durée(en fonction de la nature du titre de transport) de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

**2.10. Impôt sur BIC**

La société est soumise à l'impôt sur le BIC selon les règles du droit commun et au taux de 25%.

**2.11. Taxe sur La valeur Ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en toutes taxes comprises. Il en est de même en ce qui concerne les investissements.

# **NOTES AU BILAN**

**- Actif -****Note A-1. Frais et valeurs incorporelles immobilisées**

Les frais et valeurs incorporelles s'élèvent à la valeur nette 1 279 842 714 MRO et se présentent comme suit dans les comptes :

	<i>Note</i>	<i>Brut</i>	<i>Amortissement s et Provisions</i>	<i>Montant Net 31/12/16</i>	<i>Montant Net 31/12/15</i>
<b>Frais et valeurs incorporelles immobilisés</b>	A-1	<b>2 108 224 241</b>	<b>&lt;828 381 527&gt;</b>	<b>1 279 842 714</b>	<b>1 148 869 133</b>
Frais immobilisés	A-1-1	2 060 854 169	<781 195 195>	1 279 658 974	1 147 181 436
Valeurs incorporelles immobilisées	A-1-2	47 370 072	<47 186 332>	183 740	1 687 697

**A-1-1. Frais immobilisés**

Cette rubrique s'est élevée à 1 781 262 271 MRO au 31/12/2016 contre 1 159 278 922 MRO au 31/12/2015, analysée comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Frais à étaler	950 903 096	1 010 243 769
Frais de check C	846 294 392	537 222 280
Frais de Formation pilotes	219 296 077	219 296 077
Amortissement Frais Immobilisés	-235 231 295	-607 483 204
<b>Net Frais Immobilisés</b>	<b>1 781 262 271</b>	<b>1 159 278 922</b>

**A-1-2. Valeurs incorporelles immobilisées**

Le solde net de cette rubrique est de 183 739 MRO au 31/12/2016. Il correspond à la valeur nette d'un logiciel et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Logiciel	47 370 072	47 370 072
amortissements logiciel	-47 186 333	-45 682 376
<b>Nef Valeurs Incorporelles</b>	<b>183 739</b>	<b>1 687 696</b>

## Note A.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles apparaissent au bilan pour une valeur nette de 26 927 483 949 MRO analysée comme suit :

	Note	Valeur Brute au 31/12/2016	Amortissements cumulés au 31/12/2016	Valeur Nette Comptable 31/12/2016	Valeur Nette Comptable 31/12/2015
<b>Immobilisations corporelles</b>	A-2	<b>30 599 197 103</b>	<3 671 713 155>	<b>26 927 483 949</b>	<b>9 850 089 428</b>
Constructions	A-2-1	153 805 338	<79 726 204>	74 079 135	84 423 557
Materiel d'exploitation	A-2-2	597 870 307	<197 601 284>	400 269 023	299 333 806
Materiel de transport	A-2-3	29 650 495 491	<3 295 463 003>	26 355 032 489	9 357 325 316
Matériel de bureau et informatique	A-2-4	120 870 273	<58 847 129>	62 023 145	68 052 882
Installation, Agencement et aménagement	A-2-5	760 300	<380 150>	380 150	380 150
Autres immobilisations corporelles	A-2-6	75 395 394	<39 695 386>	35 700 008	40 573 717

La valeur brute a évolué comme suit entre les deux derniers exercices :

RUBRIQUES	Valeur brute au 01/01/2016	Acquisitions et Reclassements 31/12/2016	Valeur brute au 31/12/2016
Constructions	152 525 338	1 280 000	153 805 338
Materiel d'exploitation	460 814 122	137 056 185	597 870 307
Materiel de transport	11 889 756 640	17 760 738 851	29 650 495 491
Materiel de bureau et informatique	126 029 913	-5 159 640	120 870 273
Installations, agencements, aménag	10 158 650	-9 398 350	760 300
Autres immobilisations corporelles	75 148 394	247 000	75 395 394
<b>Immobil Corporelles</b>	<b>12 714 433 057</b>	<b>17 884 764 046</b>	<b>30 599 197 103</b>

Le compte Matériel de transport a enregistré l'acquisition d'un avion Boeing 737-800.

#### Note A-4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés. Ils figurent au bilan pour 446 593 451 MRO au 31/12/2016 contre 445 911 762 MRO au 31/12/2015, comme indiqué ci-après :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts et Cautionnement versés	446 593 451	445 911 762
<b>Net Immobilisations financières</b>	<b>446 593 451</b>	<b>445 911 762</b>

#### Note A-6. Valeurs réalisables

##### A-6-1. Fournisseurs débiteurs

Les fournisseurs débiteurs s'élèvent à 349 514 559 MRO au 31/12/2016 contre 236 314 181 MRO au 31/12/2015 comme le montre le tableau suivant :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs débiteurs	349 514 559	236 314 181
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	<b>349 514 559</b>	<b>236 314 181</b>

##### A-6-2. Clients et comptes rattachés

La rubrique affiche les créances auprès des clients pour un solde débiteur net de 2 987 166 309 MRO au 31/12/2016, détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Clients ordinaires (+émissions en compte)	1 933 077 042	2 111 030 963
Agences de voyage		4 915 436
GSA	767 007 707	622 069 672
BSP	285 729 900	311 456 337
Clients douteux	-11 289 600	-11 289 600
Clients, factures à établir	999 820	999 820
	<b>2 998 104 069</b>	<b>3 061 761 828</b>
Ecart avec la balance générale	-351 840	
	<b>2 998 455 909</b>	
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-11 289 600	-11 289 600
<b>Clients, valeur nette</b>	<b>2 987 166 309</b>	<b>3 050 472 228</b>

La provision pour dépréciation des comptes clients correspond à la créance sur Mauritania Airways intégralement provisionnée depuis l'exercice 2010 pour la somme de 11 289 600 MRO.

##### A-6-3. Personnel et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève à 8 389 293 MRO au 31/12/2016 contre 9 385 106 MRO au 31/12/2015.

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Avances et acomptes au personnel	381 733	1 377 546
Billets en compte au personnel	5 810 920	5 810 920
Oppositions à l'encontre du personnel	2 196 640	2 196 640
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	<b>8 389 293</b>	<b>9 385 106</b>

**A-6-4. Autres créances (Etat, organismes sociaux)**

Le solde de ce poste s'est élevé au 31/12/2016 à 36 209 758 MRO et à 116 676 462 MRO au 31/12/2015, comme indiqué ci-après :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Etat, impôt recouvré par les tiers	92 845 818	
Opérations particulières avec l'Etat	( 56 636 060)	
<b>Total</b>	<b>36 209 758</b>	<b>116 676 462</b>

**A-6-5. Associés comptes courants, groupe**

Le solde de ce poste s'est élevé au 31/12/2016 et au 31/12/2015 respectivement à 5 633 223 280 et 662 614 725.

**A-6-7. Disponibilités**

Le solde de ce poste est de 1 209 182 017 MRO au 31/12/2016 contre 3 431 351 506 MRO au 31/12/2015, comme indiqué ci-dessous :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Banque	1 159 075 288	3 431 351 506
Caisse	50 106 730	32 827 699
<b>Total</b>	<b>1 209 182 018</b>	<b>3 464 179 205</b>

**Note A-7. Comptes d'attente et de Régularisation****A-7-2. Comptes d'attente à régulariser**

Les comptes d'attente à régulariser sont restés sans changement, comme indiqué ci-après :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Comptes d'attente à régulariser	66 114 082	66 114 082
<b>Comptes d'attente à régulariser</b>	<b>66 114 082</b>	<b>66 114 082</b>

**- Passif -**

**Note P-1. Capital**

Le capital social de la société est de 20,99 milliards MRO contre 10,19 milliards au 31/12/2015, suite à une augmentation de 10,8 milliards MRO correspondant à 106%.

L'analyse suivante montre que le capital souscrit est libéré à hauteur de 79,6% et la répartition entre les différents actionnaires :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit-appelé non versé	4 274 054 725	352 614 725
Capital souscrit-appelé, versé	16 715 945 275	9 837 385 275
<b>Capital Social</b>	<b>20 990 000 000</b>	<b>10 190 000 000</b>

La composition de l'actionnariat se présente comme suit :

Actionnaire	Nbre d'actions	% de détention
ETAT Mauritanien	1 083 923,60	51,64 %
PAN-PA	438 271,20	20,88 %
SNIM	315 479,70	15,03 %
PAN-NDB	261 325,50	12,45 %
	<b>2 099 000,00</b>	<b>100%</b>

**Note P-4. Autres emprunts et dettes assimilées**

Le poste affiche un solde de 17 545 300 945 MRO au 31/12/2016 contre 6 954 000 au 31/12/2015, soit une augmentation de 10 591 300 945 MRO, comme indique l'analyse ci-dessous :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Solde reporté à nouveau	6 954 000 000	
Montant du prêt rétrocédé par l'Etat pour l'acquisition du Boeing	10 591 300 945	
<b>Emprunts à l'Etat</b>	<b>17 545 300 945</b>	<b>6 954 000 000</b>

Le solde des emprunts correspond à la contrevaluer de l'avance accordée par l'Etat dans le cadre d'une convention de financement des acquisitions de Boeing 737-800 et l'avance de Boeing 737-800 MAX.

La convention de financement entre l'Etat et la MAIL porte sur une avance de trésorerie de 12 020 692 390 MRO, dont 2 788 560 000 MRO constituent la contribution de l'Etat à l'augmentation de capital de la MAIL. Les échéances rétrocédées sont de 9 232 132 390 MRO, qui sont assortis d'un intérêt au taux de 3% annuel, soit 63 199 055 MRO.

**Note P-7. Fournisseurs créditeurs**

Le poste enregistre les sommes dues aux fournisseurs à la clôture de l'exercice. Il s'élève au 31/12/2016 à 5 309 800 318 MRO, contre 3 454 043 605 au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs	5 302 346 192	3 446 589 479,38
Fournisseurs, factures à recevoir	7 454 126	7 454 125,62
<b>Fournisseurs créditeurs</b>	<b>5 309 800 318</b>	<b>3 454 043 605</b>

**Note P-9. Etat et autres collectivités publiques**

Le poste enregistre les impôts dus à l'état et aux collectivités publiques. Il affiche un solde de 999 017 717 MRO au 31/12/2016 contre 1 077 564 625 en 2015, détaillé comme suit:

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Impôt sur les Bénéfices (BIC)	696 616 327	732 709 173
Impôts recouvrables sur les tiers (IMF)	9 839 119	49 370 826
Impôts sur traitements et salaires (ITS)	239 525 424	237 419 630
TVA à décaisser	44 375 917	49 404 166
Taxe d'apprentissage	8 660 930	8 660 830
<b>Etat et autres collectivités publiques</b>	<b>999 017 717</b>	<b>1 077 564 625</b>

**Note P-10. Sécurité sociale et autres organismes sociaux**

Le poste enregistre les cotisations sociales auprès des organismes sociaux non encore réglées à la clôture de l'exercice. Il s'élève à 102 190 397 MRO au 31/12/2016, contre 114 145 365 au 31/12/2015, analysé comme suit.

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Sécurité Sociale (CNSS)	9 274 650	7 793 318
Autres organismes sociaux (CNAM)	92 915 747	106 352 047
<b>Etat et autres collectivités publiques</b>	<b>102 190 397</b>	<b>114 145 365</b>

**Note P-11. Créditeurs divers**

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2016 à 297 706 026 MRO contre 276 596 968 MRO au 31/12/2015.

**Note P-13. Compte d'attente et à régulariser**

Le poste enregistre les charges à payer et les produits à recevoir, et s'élève à 6 588 925 199MRO au 31/12/2016, analysé comme suit :

Désignation	31/12/2016
Charges à payer et produits à recevoir	247 867 131
BILLETS ÉMIS NON UTILISÉS	6 340 706 230
<b>Comptes d'attente et à régulariser</b>	<b>6 588 573 360</b>

# **NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**

**- Compte de Résultat-**

	<b>Montant MRO 2016</b>	<b>Montant MRO 2015</b>	<b>Variation en MRC</b>	<b>Variation en %</b>	<b>% des charges</b>	<b>% du CA</b>
<b>Revenus</b>	<b>11 017 744 443</b>	<b>10 263 508 546</b>	<b>754 235 897</b>	<b>7,35%</b>		
<b>Produits des activités annexes</b>	<b>38 438 720</b>	<b>18 196 342</b>	<b>20 242 378</b>	<b>111,24%</b>		
<b>Produits et profits divers</b>	<b>10 382 951</b>	<b>34 294 288</b>	<b>-23 911 337</b>	<b>-69,72%</b>		
<b>Produits financiers</b>	<b>98 758 622</b>	<b>96 126 520</b>	<b>2 632 102</b>	<b>2,74%</b>		
<b>Frais à immobiliser ou à transférer</b>						
<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>						
<b>Total Produits</b>	<b>11 165 324 736</b>	<b>10 412 125 696</b>	<b>753 199 040</b>	<b>7,23%</b>		
Achats AP consommés	4 217 793 371	4 068 317 732	149 475 639	3,67%	7,57%	
Achats de sous-traitance	29 092 859	5 361 549	23 731 310	442,62%	1,20%	
Charges externes liées à l'investissement	1 375 626 830	1 104 418 182	271 208 648	24,56%	13,74%	
Charges externes liées à l'activité	4 199 365 731	2 968 899 945	1 230 465 786	41,45%	62,35%	
Charges et pertes diverses	14 300 002	9 248 567	5 051 435	54,62%	0,26%	
Frais de personnel	1 670 996 989	1 465 434 826	205 362 163	14,03%	10,42%	
Impôts, taxes	19 830 979	29 028 713	-9 197 734	-31,68%	-0,47%	
Charges financières	126 659 214	86 966 734	39 692 480	45,64%	2,01%	
Dotation aux amortissements et aux provisions	1 071 813 569	1 014 308 107	57 505 462	5,67%	2,91%	
<b>Total Charges</b>	<b>12 725 479 545</b>	<b>10 751 984 355</b>	<b>1973 495 190</b>	<b>-18,35%</b>	<b>-100,00%</b>	
Résultat des cessions d'éléments d'actif		-1 334 582 433				
Résultat	-1 560 154 809	-1 674 441 092	114 286 283	-7%		
Impôt sur le résultat	-42 729 390	-157 644 472				
<b>Résultat net</b>	<b>-1 602 884 198</b>	<b>-1 832 085 564</b>	<b>125 046 054</b>	<b>-7%</b>		